

Département de l'AIN

-----  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA PLAINE DE L'AIN**

-----  
SIEGE

143 rue du château  
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

**DECISION DU PRESIDENT**  
**N° D2024-046**

**Objet : Avenant à la convention d'engagement de La Toute Petite Compagnie pour un projet théâtre et écriture dans le cadre de la Convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture (CTEAC)**

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2023-159 du 6 juillet 2023 autorisant le Président ou son représentant ayant reçu délégation à signer tous les documents se rapportant au programme annuel de la CTEAC ;

VU la décision n°2023-133 du 21 décembre 2023 validant la convention d'engagement avec La Toute Petite Compagnie et précisant la participation financière de la CCPA ;

VU la mise à jour des conditions financières, suite à une contrainte budgétaire qui n'a pas permis à un établissement scolaire partenaire de prendre en charge la totalité d'une prestation via Pass Culture ;

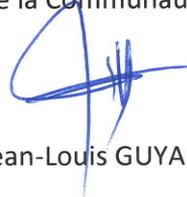
- DECIDE de signer l'avenant à la convention d'engagement avec La Toute Petite Compagnie.
- PRECISE que la CCPA prendra à sa charge 1 100 € supplémentaires, ainsi sa participation financière s'élève désormais à 28 360 €.

*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 26 avril 2024*

Publiée le **06 MAI 2024**

Fait à Chazey-sur-Ain, le 26 avril 2024.

Le Président  
de la Communauté de communes



Jean-Louis GUYADER

